Dijon

Zone 30, double sens cyclable... Un test au quartier Montchapet

La Ville de Dijon a tenu une consultation des habitants du quartier Montchapet Sud, au Cercle laïque dijonnais, samedi 28 juin dans la matinée. Une manière de tâter le terrain alors que la collectivité s'apprête à passer le quartier en zone 30 km/h à partir de la rentrée septembre.



Un mini-giratoire devrait voir le jour au carrefour des rues Montmartre et Bertrand-Courtois. Photo Aymeric Magnabal Tonot

Les habitants du quartier Montchapet Sud étaient conviés, samedi 28 juin dans la matinée, à un temps d'échange avec les élus de la Ville de Dijon, au Cercle laïque dijonnais concernant les évolutions (très) prochaines que la collectivité souhaite matérialiser dans leur secteur. En somme, l'intégralité du périmètre cerclé par les rues Fontaine, Montchapet, Gagnereaux, Sambin, Devosge, Audra et l'avenue Victor-Hugo, pourrait être amenée à devenir une zone 30 km/h à très court terme. « Les travaux débuteraient cet été, lorsque la circulation sera moins dense, avec un timing court au niveau de la réalisation, car il s'agirait essentiellement de marquages », indique Antoine Hoareau, premier adjoint à la maire de Dijon, Nathalie Koenders. « Tout serait opérationnel pour la rentrée septembre ».

Des aménagements pour accompagner la limitation de vitesse

Circulation apaisée et par conséquent sécurité routière renforcée, encouragement à l'utilisation des modes de déplacement doux, réduction du bruit et de la pollution... La collectivité souhaiterait tirer de nombreux bénéfices de cette expérience. « L'idée, c'est vraiment de passer tout le secteur à 30 km/h, avec deux focus en particulier sur la rue Jacques-Cellerier et la rue colonel-Marchand, qui sont deux rues où ça roule vite et sur lesquelles on doit avoir une attention toute particulière », précise le premier adjoint. Pour encourager les automobilistes à respecter la future limitation de vitesse, la Ville souhaiterait réaliser des aménagements spécifiques, au cas par cas.

« Si on sent qu'il y a des gens absolument contre, alors on ne le fait pas. »

Antoine Hoareau, premier adjoint à la maire de Dijon



« Nous émettons plusieurs hypothèses »

« Nous émettons plusieurs hypothèses. Par exemple, pour la rue Jacques-Cellerier, nous voulons sécuriser toutes les traversées piétonnes et créer un îlot central pour diminuer la largeur de la rue », poursuit Antoine Hoareau. Double sens cyclable et création d'une chicane pour le stationnement rue du colonel-Marchand, installation d'un mini-giratoire au carrefour des rues Montmartre et Bernard Courtois, augmentation de la visibilité piétonne boulevard Spuller... autant de propositions qui ont été soumises à l'approbation des habitants concernés, dans la matinée de samedi, rue des Fleurs.

« Nous souhaitons recueillir au maximum les impressions et les avis des habitants »

« Nous souhaitons recueillir au maximum les impressions et les avis des habitants. Ils sont également invités à nous laisser leurs suggestions ». Des idées complémentaires qui fleurissent notamment sous forme de post-it collés sur les multiples panneaux explicatifs disséminés dans la salle du Cercle laïque dijonnais. « Nous allons faire le bilan de cette concertation. Si on sent qu'il y a des gens absolument contre, alors on ne le fait pas », conclut l'élu. « Mais en l'occurrence, cette matinée a plutôt tendance à nous rassurer. Il y a eu une volonté très forte de la part des habitants venus nous rencontrer de réaliser ces travaux-là ».

● Aymeric Magnabal-Tonot

« Les automobilistes prennent parfois des risques inconsidérés »

Les habitants du quartier Montchapet Sud ont été nombreux à se rendre au temps d'échange prévu au CLD, samedi matin. Ils étaient déjà plus de 80 à avoir franchi les portes de l'établissement à la mi-matinée, pour découvrir le projet de future zone 30 km/h dans leur secteur.

Tous se réjouissent d'ailleurs des futurs aménagements prévus, à l'instar de Jeanne, 80 ans. « Je trouve que c'est une excellente idée. Le boulevard Spuller, au sein duquel je vis, est propice aux accidents, surtout la nuit. Il y a déjà eu des actions dans le sens de la sécurité il y a quelques mois au niveau du boulevard, avec de nouveaux passages piétons. Tout ça va dans le bon sens ». Même son de cloche chez Marie, 73 ans. « Je confirme que Spuller est très dangereux, mais je pense que Cellerier l'est tout autant. Les automobilistes prennent des risques inconsidérés et mettent les piétons en danger. Nous sommes dans un quartier où l'on retrouve beaucoup d'enfants et de personnes âgées. Ces futurs aménagements sont nécessaires, et je pense qu'ils seront efficaces ».